

Responsabilité managériale dans le domaine de la Santé et de la Sécurité au Travail

OBJECTIF DE FORMATION

Identifier le rôle et les responsabilités d'un manager dans le domaine de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Connaître les principales exigences réglementaires en la matière et savoir les décliner dans son propre environnement de travail.

Durée de la formation : 3 jours

PÉDAGOGIE

- Formation théorique sous forme active en s'appuyant sur les connaissances et l'expérience des participants
- Envoi à l'employeur d'une attestation de suivi de stage

Population concernée :

Managers et Responsables SST

PROGRAMME DE FORMATION

- Le contexte réglementaire français
- Les obligations juridiques de l'employeur et les risques associés
- Les textes fondateurs
- Le code du travail
- L'autorité de tutelle
- L'organisation de la prévention au sein d'une entreprise et le système de management de la sécurité
- Les délégations et les missions
- Le danger grave et imminent
- Les familles de risques et les principales obligations qui en découlent
- L'évaluation des risques et le Document Unique
- La gestion du risque dans l'activité quotidienne
- La gestion du risque sur les chantiers
- Les visites hiérarchiques de sécurité
- L'appui au management dans le domaine de la prévention des risques
- La maîtrise des prestataires
- La responsabilité vis à vis des stagiaires et intérimaires
- Les indicateurs SST
- Le retour d'expérience et son utilisation dans l'amélioration de la prévention
- La culture sécurité
- La veille réglementaire